



**Conseil national  
de l'information statistique**

**Commission  
« Entreprises et stratégies de marché »**

Réunion du 30 mars 2023

**Fiche descriptive pour  
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête bimestrielle de conjoncture dans le  
commerce de gros**

## 1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros
-----------------------	--

## 2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

## 3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Entreprise
Champ statistique couvert	<p>L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est réalisée auprès de grossistes soit, au sens de la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2), l'ensemble du commerce de gros (division 46) à l'exclusion des intermédiaires du commerce (groupe 46.1), du commerce de gros non spécialisé (groupe 46.9), du commerce de gros de produits à base de tabac (classe 46.35) et du commerce de gros de déchets et débris (classe 46.77).</p> <p>L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est réalisée auprès d'entreprises (au sens d'unités légales ou d'unités profilées).</p>
Champ géographique	France métropolitaine

## 4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Conjoncture dans le commerce de gros
URL de consultation du questionnaire	<a href="https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2097/procesus-statistique">https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/operation/s2097/procesus-statistique</a>
Objectifs	<p>L'objectif de l'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est de fournir des informations précoces sur l'évolution du commerce de gros à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des grossistes.</p> <p>L'enquête permet également de calculer différents indicateurs synthétiques, tel l'indicateur synthétique du climat des affaires qui vise à résumer l'information contenue dans l'enquête, en</p>

	dégageant une tendance commune aux différents soldes d'opinions.
Thèmes du (ou des) questionnaires	L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros a pour objet de transcrire l'opinion des grossistes sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Les chefs d'entreprise interrogés donnent leur opinion sur l'évolution récente ou prochaine de leurs ventes et de leurs approvisionnements, le niveau de leurs stocks, les perspectives générales d'activité, l'évolution des effectifs ainsi que celle des prix. Les grossistes fournissent également une opinion sur leur trésorerie et les délais de paiement de leur clientèle.
Historique	Reconduction d'une enquête après expiration de la durée de validité du label. L'Insee a effectué sa première enquête de conjoncture auprès des entreprises du commerce de gros en 1972.
Faits marquants précédentes éditions	
Concertation	
Origine de la demande	L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros, réalisée en France depuis 1972, fournit les informations nécessaires à l'analyse conjoncturelle et à l'élaboration de prévisions.
Place dans un dispositif statistique	<p>L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros permet de disposer d'une vue précoce, complète et cohérente de l'activité du secteur du commerce de gros, éclairant des domaines qui ne sont pas couverts, ou plus tardivement, par les autres sources statistiques conjoncturelles comme les indices de volume des ventes ou les comptes trimestriels. Elle constitue une source essentielle de mesure des anticipations des grossistes. Les résultats de l'enquête sont publiés à la fin du mois durant lequel ont été interrogés les entrepreneurs.</p> <p>L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est une enquête complémentaire de l'enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobiles, laquelle fait partie du programme commun harmonisé des enquêtes de conjoncture de l'Union</p>

	européenne.
Extensions géographiques	
Utilisateurs	Les utilisateurs sont les conjoncturistes et prévisionnistes de l'Insee, de la direction générale du Trésor et d'autres instituts, français et étrangers, ainsi que des organismes internationaux (Commission européenne - DG-ECFIN, Eurostat -, Banque centrale européenne, OCDE, etc.), des statisticiens d'entreprise, les décideurs (pouvoirs publics, entreprises et fédérations professionnelles), et plus globalement les économistes, les chercheurs et les journalistes de la presse économique.

## 5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Autres infra-annuelles
Période de collecte	L'enquête de conjoncture dans le commerce de gros est réalisée tous les deux mois, en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, soit le mois suivant la fin de chaque bimestre. La collecte s'effectue principalement par internet et de façon résiduelle par voie postale de la fin du mois précédant le mois de référence de l'enquête à la date de publication des résultats (entre le 20 et le 25 du mois de référence).
Mode de collecte	Deux modes sont proposés : questionnaire papier distribué par la Poste et, depuis janvier 2004, collecte par internet. En moyenne en 2022, 95 % des répondants ont répondu par internet.
Comitologie	
Contraintes pour l'enquêté	La formulation des questions est conçue de manière à faciliter une réponse rapide. La plupart des questions sont qualitatives à trois modalités exprimées sous la forme « hausse, baisse, stable » ou « supérieur à la normale, normal, inférieur à la normale ». En 2021, le temps de réponse médian à cette enquête est de 15 minutes.
Coût de l'enquête	

Organisme collecteur	Insee, direction des études et synthèses économiques, département de la conjoncture, division des enquêtes de conjoncture
Plan de sondage	<p>L'enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros est réalisée auprès de 3 000 grossistes environ.</p> <p>La base de sondage utilisée est le répertoire d'unités statistiques Sirius, sur lequel est réalisé un sondage stratifié par activité principale et taille. Chaque strate est le croisement d'un secteur d'activité (NAF rév. 2) et d'une tranche d'effectifs. Le nombre d'unités interrogées dans chaque strate est fixé de manière à respecter le poids de la strate au sein du secteur du commerce de gros (plan stratifié avec allocation proportionnelle au chiffre d'affaires). Une strate exhaustive rassemble toutes les unités légales d'au moins 200 salariés.</p> <p>Le taux de sondage est de 2,3 % des unités légales du champ.</p>
Taille de l'échantillon	environ 3 000 unités légales

## 6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
Autres services producteurs	
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	janvier 2024